



Cap'Tain SUD est en colère et nous aussi.

Histoire de primes suite

Etat des lieux : après avoir annulé une prime avant les élections la voici qui réapparaît après les élections !!!!

Dans notre numéro 32 nous faisons un historique de l'annulation de la prime qui devait être officiellement versée en début d'année 2023 si, selon les dires de M CAMPION aux organisations syndicales, Maisons & Cités faisait des bénéfices.

Mais comme SUD Logement Social a commis le crime de lèse-majesté de défendre les intérêts des salarié-e-s en justice au sujet d'une non proratisation de prime annoncée mais non appliquée, cette prime n'a jamais été officialisée et encore moins versée.

Sans nous nommer mais en nous désignant quand même lors du CSE de janvier 2023, SUD Logement Social a été pointé du doigt comme le seul responsable !!!!

Cette situation nous a suivi toute l'année 2023, et forcément au moment des élections nous n'avions pas à nous confronter qu'aux autres organisations syndicales qui ont forcément utilisé cet argument mais aussi à la direction de Maisons & Cités.

Nous pensons avoir payé trop cher même si nous conservons des élu-e-s et notre représentativité, les résultats ne reflètent pas le travail accompli par l'équipe SUD et les propositions de sa profession de foi ont été occultées par cette histoire de prime.



Pourquoi sommes-nous en colère ?

Lors du CSE d'installation du 17.11.2023. des nouvelles et nouveaux élu-e-s, en fin de réunion, M CAMPION nous a parlé de la bonne qualité du dialogue social et du respect mutuel des intervenants lors du processus électoral.

Puis, en préambule du CSE Ordinaire qui a suivi, il nous a annoncé le versement d'une prime (peu importe son nom) de 600 euros, proratisée, qui sera versée début décembre.

Bonne nouvelle, mais les représentants du personnel, élu-e-s sous étiquette SUD, ont aussitôt réagi en dénonçant la chausse-trappe mise en place par Maisons & Cités.

Alors que la situation est inchangée par rapport au début d'année, sous des prétextes stratégiques et économiques, M CAMPION nous indique pourquoi il a changé d'avis en réfutant ses propos du CSE de janvier 2023.

Cela n'est pas entendable, cette prime était budgétisée depuis longtemps et il n'y avait aucune raison de ne pas la verser en début d'année comme envisagée.

C'est de la provocation, et il ose nous parler de respect !!!!

Heureusement, les échanges du CSE font l'objet de compte-rendu et nous avons pu lui rappeler celui de janvier 2023 : « J.F. CAMPION indique qu'en raison de la position de certaines organisations syndicales sur la prime versée en 2021, aucune prime de partage de la valeur ne sera versée » ; en l'occurrence c'était SUD puisque les autres syndicats n'avaient pas voulu nous suivre pour défendre les salarié-e-s.

Un peu plus loin nous avons ces propos : « J.F. CAMPION répond que la Direction n'a à date fait aucune annonce concernant le versement d'une prime de partage de la valeur mais qu'elle aurait été heureuse de verser cette prime et que chacun doit néanmoins assumer ses actes et ses décisions. »

Et la discussion s'est terminée ainsi : « O. LE VEN répond que les élus connaissent désormais les raisons de cette décision et réserve sa réponse à date. » ; c'est-à-dire sans aucun sous-entendu qui si nous retirions la procédure la position de Maisons & Cités pouvait revoir sa copie. **Ben non**

Cette copie a été revue une fois que son travail de sape de notre organisation syndicale a atteint son but c'est-à-dire amoindrir notre syndicat.

Attention une bête blessée peut être plus dangereuse que si elle ne l'était pas.

Nous sommes encore là et vous allez voir que notre engagement est toujours aussi fort.

Il est dommageable que certains électeurs qui sont revenus vers nous ont le sentiment de s'être fait manipuler.

Ce n'est pas un sentiment mais la réalité.

Que certains tentent de s'attribuer le bénéfice du versement de cette prime nous semblent inappropriés au vu des circonstances ; mais bon ...

Histoire de colères

Etat des Lieux : la multiplication des sollicitations auprès de notre syndicat confirme que la situation des certains métiers ou services deviennent dramatiques.

Il n'y a pas un jour où l'un de nos représentants, adhérents ou sympathisants nous remontent des soucis dans les services.

Quand nous annonçons en CSE que les **techniciens informatiques** se plaignent du manque d'effectif et conditions de travail ; on balaie cela d'un « je ne suis pas au courant » Oui et alors « qu'est-ce que cela change au problème ? ».

Que l'on descende de sa tour d'ivoire et qu'on aille voir la réalité de terrain avant d'avoir de tel propos.

De même, nous savons que la situation au **CRC** est loin d'être florissante avec un flux de communications qui ne se tarie pas et des situations individuelles très compliquées. Si c'est dans ce service qu'il y a eu le plus de grévistes lors d'un mouvement national du mois d'octobre, ce n'est absolument pas un hasard.

Une réunion doit se tenir le 12 décembre avec la direction, nous espérons que cela va se concrétiser par des solutions et en espérant que nos collègues tiennent bon jusqu'à cette date.

Notre autre colère concerne la situation des **hôtesses d'accueil** pour lesquelles nous revendiquons depuis très longtemps une évolution de G2 en G3.

Elles assistent leurs collègues chargé-e-s d'attribution ou de recouvrement, elles se substituent aux absences des assistantes d'antenne sans aucune reconnaissance.

Là, elles viennent de subir la tempête, le retard d'envoi des avis d'échéance et des sms de rappel (nous sommes en erreur mais nous persistons) et enfin le choix stratégique d'avoir voulu vouloir numériser la totalité des enquêtes SLS sans prendre en considération que nous avons une population qui n'est pas sensibilisée à l'usage informatique.

Il s'avère que c'est un choix assumé par les différents décisionnaires sur le sujet. De toute façon, c'est le cadet de leurs soucis puisque ce n'est pas sur eux que va retomber le travail supplémentaire.

Résultat un **CRC** débordé, des accueils plus que débordés avec l'assistance d'autres collègues d'antenne voire de territoire. Comme si cela était normal de se trouver dans un tel chantier Les antennes ont su réagir pour recevoir le public mais au détriment de certaines missions et des objectifs des collègues : **chargés de clientèle, d'attribution, de recouvrement, l'assistante d'antenne, les coordinateurs et même la ou le chef-fe d'antenne**. Cela met aussi en tension les autres services par effet de ricochet

Un « Vis ma vie » en cette période compliquée aurait été vraiment opportun ...



Nous savons que cette situation a été dénoncée par quelques directeurs de territoires ; mais il est maintenant connu que le droit divin ne peut se tromper

Il est plus que grand temps de se pencher sur ces collègues et services qui font des dépassements de leur métier (on ne parle pas de foot là) sans aucune reconnaissance.

Des G2 font du travail de G3 ; des G3 font du travail de G4 ... Certains G3, nous pensons notamment aux **pilotes sociaux**, devraient être G4 au vu de la technicité de leur travail. La liste des métiers n'est pas exhaustive.

Ils existent différents moyens pour essayer de faire changer les choses

Ce Cap'Tain est une première étape, mais nous pouvons activer les droits d'alerte, les débrayages, la grève ...

Nous savons qu'en discutant avec ces salariés en détresse que vous y pensez.

Faites-nous remonter tous vos problèmes nous en ferons le meilleur usage possible ...

Colères diverses et variées

Etat des Lieux : une campagne électorale permet de rencontrer beaucoup plus de monde que lorsque l'on tourne habituellement dans les services.

Ces dernières semaines nous avons repris conscience de l'absurdité de certaines situations :

- Comme obliger certains collègues à effectuer des distances improbables « domicile / lieu de travail » sans chercher de solutions au sein des services ou en se cachant derrière des prétextes administratifs comme l'ancienneté.
Pourtant le risque routier est un facteur important dans les accidents de travail ; la DLT devrait être un facteur de réflexion pour Maisons & Cités qui ne pense que rentabilité ...
- Pourquoi ne pas augmenter le droit à deux jours de télétravail par semaine ? Sauf erreur de notre part avec le nombre de collègues en forfait jour qui en ont le droit cela n'a pas mis à mal l'entreprise.
- Un forfait jour élargi serait un grand plus pour le personnel de terrain qui est obligé de revenir systématiquement sur son lieu de travail pour dépointer. Il est vrai que nous étions dubitatifs sur ce dispositif et ses éventuels excès. Le retour d'expérience laisse à penser que c'est un outil facilitateur et moderne dès lors qu'il est soumis au volontariat.
- NOTILUS est encore un outil imparfait qui ne prend pas en considération la réalité des déplacements et qui force les collègues au bidouillage pour être remboursés normalement.
- Le sous-effectif qui devient chronique avec des surcharges de travail qui impact le moral, la santé, et l'efficacité des collègues. Mais non c'est normal ...
- Les propos récemment tenus lors de la première réunion NAO où il a été évoqué en sous-entendu une future réforme de la DLT. **Attention risque d'attaque sociale grave ...**

Cap'tain SUD



EN COLERE

***Pour nous aider, venez adhérer chez SUD Logement Social
Pensez à vous abonner à notre portail syndical et
faire abonner les nouvelles et nouveaux embauché-e-s.
Faites remonter tout ce qui vous semble anormal, nous creuserons le problème.
N'hésitez pas à saisir le CSSCT où nous sommes revenus
Allez consulter les comptes-rendus de CSE vous serez informé-e-s***

Ne restez pas solitaire ; soyez SOLIDAIRES